



72198 - Elle a « chatté » avec des hommes à travers Internet puis elle s'en est repenti.

question

J'espère recevoir votre assistance car l'affaire est très importante. Je me suis convertie à l'Islam depuis 3 ans. Je ne vis pas avec mon mari car nous nous sommes mariés en secret et sa famille n'en sait rien sur moi jusqu'à maintenant. Et l'on ne m'a pas donné assez d'opportunité pour rendre visite à mon mari.

C'est pourquoi j'éprouve la solitude. L'égoïsme, la stupidité et l'empressement m'ont poussé à engager des **chats** avec des hommes étrangers à travers Internet ! – Qu'Allah me pardonne ! J'ai dit à un certain nombre d'entre eux que je n'étais pas mariée et à d'autres que j'avais divorcé ou que j'allais le faire bientôt. De même, j'ai offert à l'un d'entre eux une vieille photo dans laquelle j'apparais sans voile de manière à laisser apparaître mes cheveux, mon cou et mes mains ! Cela s'est passé il y a quelques mois. Maintenant je me suis repentie de mes crimes et j'ai beaucoup pleuré par crainte de (ce qui se passera dans) la tombe et au jour de l'examen des comptes. J'ai beaucoup peur d'Allah. Et j'ai mis fin à mes relations avec toutes ces personnes. Je ne m'adresse plus à aucun homme à travers Internet car je sais que Satan séduit l'homme. J'ai honte de ce que j'ai fait et je me sens très coupable. J'aime mon mari et lui de son côté il essaie d'informer ses parents (de notre mariage). Je ne veux pas le perdre. Devrais-je l'informer de ce que j'ai fait ? Que dire de la photo ? Je déteste ce que j'ai fait, mais que faire si le jeune garde toujours la photo ? Irais-je en enfer ? S'agissant de mon affirmation d'être effectivement divorcée ou sur le point de l'être remettra-t-elle en cause la validité de mon mariage ? Je sais que j'ai détruis ma vie, mais j'espère recevoir votre assistance. Allah seul sait mes desseins. Je ne cherche à blesser personne. S'il est vrai que j'ai commis une faute par rapport à Allah, il n'en est pas moins vrai que je veux le meilleur pour tout le monde. Je veux dissimuler mes fautes. Pourrais-je le faire ?

la réponse favorite

Louange à Allah.



Louanges à Allah

Premièrement, louanges à Allah qui vous a guidée vers l'Islam et vous a choisie pour être parmi les partisans de ce grand message. Cela fait partie des plus importantes causes de bien et de bonheur ici-bas et dans l'au-delà. Ne cessez de vous rappeler ce grand bienfait dont beaucoup de gens sont privés. Faites preuve de reconnaissance envers Allah par le cœur, la langue et les organes.

Deuxièmement, louanges à Allah Très Haut qui vous a facilité de vous marier avec un musulman. Cependant nous aurions souhaité que votre mariage ne se passât pas loin de votre belle famille et à leur insu. Le fait par votre mari de cacher son mariage à sa famille est à l'origine de ce qui vous est arrivé. Aussi faut-il que vous vous empressiez à normaliser votre situation et à l'amener à en informer sa famille. Restez aux côtés de votre mari afin qu'il puisse vous assister à bien obéir à Allah Très Haut. Il doit exprimer sa crainte d'Allah par les soins dont il vous entourera désormais et par le fait d'éviter de vous soumettre à la tentation. Qu'il fasse attention à cette responsabilité qui lui incombe exclusivement.

Troisièmement, louanges à Allah Très Haut qui vous a assistée à vous repentir et à vous ressaisir avant de sombrer dans la désobéissance et de passer à des actes plus graves. Satan embellit la désobéissance à son auteur. Si celui-ci pense au châtement lié aux actes de désobéissance et se rappelle la récompense qu'Allah promet à ceux qui s'en abstiennent et s'il sait ce qu'Allah a préparé pour accueillir les obéissants dans l'au-delà, il saura que ce qu'il y a auprès d'Allah est meilleur et plus durable et que les actes de désobéissance, quel que soit le plaisir qu'ils procurent, aboutissent à des troubles et au chagrin ici-bas et à un châtement dans l'au-delà. Maintenez votre repentir et votre regret de ce que vous avez fait. Prenez la ferme résolution de ne plus récidiver. Adonnez-vous aux actes d'obéissance pour compenser ce qui vous a échappé et pour vous rapprocher d'Allah de manière à mériter davantage de récompense.

Quatrièmement, il faut fermer les portes de la tentation que les actes de désobéissance ont franchi pour pouvoir s'imposer à vous. Nous entendons par là parler du **chat**. Eloignez-vous totalement de ces discussions pécheresses avec les hommes. Il ne vous est pas permis ni d'entrer



dans les salles de discussion ni de correspondre avec les hommes. S'ils figurent sur vos adresses Messenger, supprimez leurs noms tout de suite.

Si vous craignez que votre usage de Internet vous conduit à engager une discussion avec eux, abstenez-vous en tout simplement. Contentez vous des cassettes audio utiles, de la lecture des bons livres et de la recherche de bonnes amies qui vous indiquent le bien et vous détournent du mal.

Le repentir sincère doublé du regret et de la résolution de ne plus récidiver exige que l'on s'écarte des lieux interdits où sévissent des tentations. Ce sont les lieux de rencontres marquées par la débauche et les vains propos.

Si vous pouviez consacrer votre temps à l'écoute des cassettes, à la lecture d'ouvrages utiles, à la lecture de réponses et d'articles contenus dans les sites célèbres pour la justesse des croyances qu'ils diffusent et pour l'exactitude de leur méthodologie, vous y trouverez plus qu'il ne faut pour meubler toute votre vie, aussi longue qu'elle pourrait être.. Pourquoi perdez-vous votre vie inutilement alors que vous avez entre les mains des trésors de biens constitués de livres, d'articles et de cassettes ? Ces éléments seront des arguments contre vous le jour de la Résurrection, si vous n'en profitez pas .. Vous ne pouvez pas dire : je suis seule et je ne sais pas comment bien passer mon temps... Car vous vivez au milieu des jardins du bien dont les fleurs dégagent une odeur suave... Promenez-vous dans les jardins et profitez-en pour vous-mêmes. Sachez que la vie est brève. Si l'homme la consacrait entièrement à l'obéissance à Allah Très Haut, il n'en serait pas moins négligent quand il remontrera à Allah .. Que dire alors s'il la perd dans les vaines paroles et la désobéissance ?

Cinquièmement, beaucoup d'hommes ont l'habitude d'entrer en fiançailles avec des femmes pour les abandonner ensuite après avoir profité d'elles. Allah vous a évité ce sort. Ce qui constitue un bienfait inestimable pour lequel vous devriez rester éternellement reconnaissante envers Allah Très Haut. Parfois ils (les hommes) les abandonnent par désespoir ou à cause de la rupture des contacts avec elles . Il leur arrive dans ce cas de penser que la discussion (chat) qu'ils avaient engagé n'était pas avec une femme déterminée et que la photo qu'ils avaient vue n'était pas celle



d'une femme déterminée, mais pouvait être prise dans n'importe quel studio ou prélevée d'une revue ou d'un journal. En cas de rupture définitive des discussions – ce qui est votre cas – toutes les possibilités restent ouvertes.

Ne vous intéressez pas trop à la photo et ne tentez pas de la récupérer. Car elle peut être un simple moyen employé pour abuser des gens, comme cela s'est passé avec beaucoup de femmes. Oubliez tout cela et confiez vous à Allah Très Haut. Il est un dissimulateur (des défauts) qui aime qu'on se taise sur les défauts d'autrui selon l'expression du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). C'est Allah qui vous a guidé vers l'Islam et le repentir pour vous sauver. C'est pourquoi vous n'êtes pas tombée dans les griffes de ces loups. C'est encore lui qui dissimulera (vos fautes) et facilitera vos affaires grâce à Sa volonté, à Lui, le Transcendant. Internet regorge tellement de photos de femmes – Puisse Allah nous en protéger – que personne ne prêterait une attention particulière à une photo parmi des milliers d'autres.

Sixièmement, évitez d'informer votre mari de ce qui s'est passé. Dissimulez-le puisqu'Allah Très Haut l'a caché pour vous. La révélation de telles informations peuvent avoir de fâcheuses conséquences. Laissez l'affaire entre vous et Allah. Repentissez-vous devant Allah le Puissant et Majestueux. Sollicitez Son pardon, multipliez les actes d'obéissance à Allah. Veillez à ce que votre mari informe sa famille de votre mariage. Demandez lui de rester à vos côtés pour vous assister à bien obéir à Allah. N'ouvrez pas sur vous-même des portes déjà fermées en l'informant de vos fautes, cela étant inutile et pouvant générer des conséquences contraires à vos intérêts et à ceux de votre ménage.

Septièmement, le fait de dire à quelqu'un que vous êtes divorcée ou que vous le serez n'a aucune incidence sur la validité de votre mariage. Rassurez-vous ! Ne vous inquiétez pas. Ces mots pouvaient avoir d'autres conséquences s'ils sortaient de la bouche du mari. Mais, prononcées par l'épouse, ils n'affectent pas la validité du mariage. Aucun motif d'inquiétude de ce côté, vos propos n'ayant aucune valeur juridique. Cependant vous devriez vous repentir d'avoir dit des contrevérités.

Huitièmement, vous n'avez pas gâté votre vie. Bien au contraire, vous l'avez rendue meilleure.



D'abord parce que vous vous êtes repentie des péchés. Sachez qu'Allah Très Haut est pardonneur et miséricordieux et qu'Il agrée le repentir de Ses serviteurs et qu'Il substitue de bons actes aux mauvais actes commis par des repentants sincères et qu'Il vous assistera, compte tenu de la sincérité de votre repentir, à devenir meilleure et plus rigoureuse dans la droiture après votre retour sincère vers Allah Puissant et Majestueux. Ne laissez pas le désespoir s'emparer de votre cœur. En effet, notre prophète Muhammad (bénédition et salut soient sur lui) a dit : **Tout humain est fautif et les meilleurs fautifs sont ce qui se repentent le plus souvent** .

En tant qu'humaine vous avez commis des fautes, soyez parmi les meilleurs fautifs, les plus prompts à recouvrir au repentir. Nous espérons qu'Allah Très Haut vous a déjà inspiré le repentir sincère et l'a agréé de vous.

Sachez qu'Allah substituera de bons actes à vous mauvais actes si vous faites comme indiqué ci-après. Ecoutez ce que notre Maître le Puissant et Majestueux dit à ce propos : **Qui n' invoquent pas d' autre dieu avec Allah et ne tuent pas la vie qu' Allah a rendue sacrée, sauf à bon droit; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punitionet le châtiment lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d' ignominie;sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux; (Coran, 25 : 68-70).**

En somme, maintenez votre repentir et fermez les portes à la tentation et veillez à l'accomplissement des actes d'obéissance et au choix de bons compagnons et n'informez pas votre mari de ce qui s'est passé et soyez sûre qu'Allah dissimulera vos fautes si vous demeurez sincère dans votre repentir.

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations. Vous trouverez dans ce site une assistance utile, des indications qui vous orientent vers le bien, s'il plaît à Allah Très Haut. Nous espérons apprendre l'amélioration de votre situation et la déclaration de votre mariage à votre belle famille par les soins de votre mari.

Nous demandons à Allah de vous procurer un savoir utile, de vous inspirer une bonne œuvre et de



vous donner une bonne progéniture. Allah est le garant de l'assistance.